

**Observations du public concernant l'enquête publique relative à l'implantation d'une plateforme bi-modale sur la commune belge de Comines-Warneton à proximité des communes françaises de Deulémont, Frelinghien, Warneton et Comines**

Le 4 septembre 2018

Observation n° 6 :

Bonjour

Suite à l'avis d'enquête publique, je vous envoie ce mail pour vous faire part de mes observations

1- Le village de Deulémont subit actuellement de très fortes nuisances causées par la société Clarebout. Le bruit des lignes de production est très gênant au quotidien. Les odeurs d'huile de friture sont présentes très souvent. Les voitures stationnées dehors sont recouvertes d'une pellicule grasse. Le linge qui sèche à l'extérieur est lui aussi recouvert par ce produit gras, qui laisse une très forte odeur. La société Clarebout ne nettoie pas assez régulièrement ses filtres, et nous subissons directement de fortes nuisances. Il arrive que nous ne puissions pas rester dans notre jardin tant l'odeur est désagréable. Nous constatons qu'ils rejettent encore plus en cas de mauvais météo, Clarebout fait encore plus de rejets quand il ne fait pas beau, quand les riverains sortent moins de chez eux, et donc ne peuvent pas constater le surplus de pollution.

2- Cette pollution industrielle a un impact sur notre santé. Les différents médecins en charge de patients à Deulémont ont identifié des pathologies en nombre anormalement élevé. Une enquête sanitaire sérieuse montrera probablement l'impact sur la santé des riverains de cette usine.

3- En plus de l'impact quotidien sur la santé des riverains, ce site industriel nous expose aux risques inhérents à un site industriels qui manipule des produits dans dangereux et inflammables.

4- La pollution visuelle de ce site industriel en bordure de la Deûle est vraiment dommageable.

5- La pollution dans la Deûle atteint un niveau jamais connu depuis des années. La société Clarebout effectue régulièrement des rejets dans la Deûle, les bras morts sont en train de s'ensabler, et le paysage évolue rapidement sans les gouvernements belges ni français n'interviennent. L'odeur sur le chemin piétonnier qui borde l'usine est insoutenable.

6- La société Clarebout lance des actions judiciaires contre les associations de protection de la nature qui essaient de contrecarrer ses projets d'extension. Leur but est simplement de les réduire au silence afin de pouvoir mener leurs projets sans aucune gêne.

7- Si en plus de ces désagréments, une plateforme multi modale venait à être créée, les nuisances seraient encore beaucoup plus grandes et la vie à Deulémont deviendrait simplement impossible. C'est la qualité de vie dans notre village qui est en train de disparaître pour favoriser l'économie belge. L'impact de cette nouvelle plateforme sur tous les points cités ci-dessus serait très important. En tant qu'habitants de Deulémont, nous ne pouvons pas l'accepter.

8- L'endroit retenu pour cette plateforme est situé juste en face de notre village, juste de l'autre côté de la Deûle. Deulémont est un charmant village à la campagne, qui attire beaucoup de touristes de passants. Cette nouvelle installation mettrait un terme à l'attrait touristique de notre village.

9- L'installation de cette plateforme va engendrer une forte activité industrielle, du passage de camions, du bruit, de la pollution. Elle est étroitement liée à l'extension du site industriel de la société Clarebout, qui ne doit pas avoir lieu, pour les raisons évoquées ci-dessus.

Je reste à votre disposition pour vous faire constater sur le terrain les éléments décrits dans ce courrier, et j'espère que vous prendrez ces éléments en compte.

Cordialement

Arnaud Asseman